

En exercice	Présents	Votants
58	35	36

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU MARDI 5 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à 18 heures 30, le comité syndical, convoqué le 26 février, s'est réuni, sous la présidence du Président, M. MOTTÉ dans les locaux du centre de loisirs au Châtelet-en-Brie ou en visioconférence.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les délégués représentant les communes suivantes :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE :

*AUBEPIERRE : M. REMOND
LA CHAPELLE RABLAIS : M. MARTIN
CLOS FONTAINE : M. PLADYS
FONTAINS : M. AUBRY (VISIO)
FONTENAILLES : M. RAMET
GRANDPUITS : M. DURANT (VISIO)
NANGIS : M. BRUNOT (VISIO)
QUIERS : M. CUETO
RAMPILLON : M. DE VETTER
SAINT-OUEN-EN-BRIE : M. BLONDELLE*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX :

*ANDREZEL : M. REMOND
BLANDY-LES-TOURS : M. MOTTÉ
BOMBON : M. VIDAL
LE CHATELET-EN-BRIE : M. BELFIORE
CRISENOY : Mme GONCALVES
ECHOUBOULAINS : M. DUFOUR
ECRENNES : M. GIRAUT
FÉRICY : M. DESPOTS
FONTAINE-LE-PORT : Mme MOTHRE
MACHAULT : M. ROL MILAGUET (VISIO)
MOISENAY : M. PERRINO (VISIO)
SAINT-MÉRY : Mme CURTELIN (VISIO)
SIVRY-COURTRY : M. JULLEMIER
VALENCE-EN-BRIE : Mme CHEDRI*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSÉE MONTOIS :

COUTENÇON : M. LÉBOUCQ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU :

MAROLLES-SUR-SEINE : M. FONTAINE (VISIO)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE :

*BOISSETTES : M. SEGURA
BOISSISE-LA-BERTRAND : M. PIERRAIN
LIVRY-SUR-SEINE : M. BORDERIEUX (VISIO)
SAINT-GERMAIN-LAXIS : Mme PUEL (VISIO)
VAUX-LE-PENIL : M. BOULET (VISIO)*

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU :

*CHARTRETTES : M. BRUNEAU
SAMOREAU : M. CASCALES (VISIO)
VULAINES SUR SEINE : M. SIGLER (VISIO)*

EGALEMENT PRESENTS :

M. MASSON, suppléant de la commune de Vaux-le-Pénil (VISIO)

La commune ci-dessus est déjà représentée par le titulaire. Le suppléant représente les communes non représentées de la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, et prend part au vote.

POUVOIRS :

M. AGUIN de la commune de Voisenon donne pouvoir à M. BELFIORE

ABSENTS EXCUSES :

La Chapelle-Rablais : M. DUBOIS - Bombon : Mme TILLIETTE - Champeaux : M. LAGÜES-BAGET - Villeneuve-les-Bordes : M. CHAINEAU et M. BONNAIRE - Rubelles : Mme GAGEY - Voisenon : Mme BESNARD

EGALEMENT PRESENTS :

M JAMBET (Ingénieur du SM4VB) et Mme BORCARD (secrétaire du SM4VB)

M. FLIPPE du bureau d'étude CE3E – (VISIO)

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur BELFIORE

Le quorum étant atteint par 13 personnes en visioconférence et 22 personnes en présentiel. Monsieur Patrice MOTTÉ, Président, déclare que le comité syndical peut valablement délibérer.

2024/6 Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République dans les communes de 3 500 habitants et plus précisant qu'un débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci,

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres et représentés,

PREND ACTE du rapport portant sur les orientations budgétaires 2024 qui a fait l'objet de la présentation ci-annexée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

A Blandy-les-Tours, le 5 mars 2024

Le Président,
Patrice MOTTÉ

Le secrétaire de séance,
Elio BELFIORE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**DEPENSES :****CTEC :**

- Etude GeMAPI : Scénarii GeMA (phase 2) – Plan pluriannuel de gestion DIG (phase 4) (**budgété en 2022 et 2023**)
- Etude de faisabilité et de mission de maîtrise d'œuvre d'étude et travaux de restauration hydromorphologique, de restauration des zones d'expansion de crues et de restauration de milieux humides aux lieu-dit Val-d'Ancoeur et Buisson aux Lièvres (**160 000 €**)
- Etude prévention des inondations au Châtelet-en-Brie et route de la Coudre + effacement de seuils (**50 000 €**)
- Etude de faisabilité pour le retrait vanne étang du pont Brossard à Echouboulains (**50 000 €**)
- Etude de faisabilité du parc Spelthorne à Melun (**60 000 €**)
- Etude effacement de seuil et renaturation rue du Général Roux à Fontaine-le-Port (**40 000 €**)
- Etude prévention et inondation à Voisenon (**40 000 €**)

SM4VB :

- Travaux de démolition d'ouvrage à Châtillon-la-Borde (**15 000 €**)

Entretien des cours d'eau (**70 000 €**) :

Lot Ancoeur - Secteur n°1 - soit un linéaire total de 13 600 ml

Ru d'Ancoeur, de Grandpuits (D 67) ⇒ Bombon (pont Madame) y compris la Zone humide à la Chapelle Gauthier

Ru de Courtenain, Fontenailles depuis l'aval du golf ⇒ la confluence avec le ru d'Ancoeur

Ru de Villefermoy, de Fontenailles (aval de l'étang de Villefermoy) ⇒ Saint-Ouen-en-Brie (confluence avec le ru d'Ancoeur)

Lot Vallée Javot – Secteur n° 2 – soit un linéaire total de 6 000 ml

Seine ⇒ hameau de Villers - communes de Fontaine-le-Port (Forêt de Barbeau), Héricy, Féricy et Machault

Lot Noue et Châtelet – Secteur n° 3 – soit un linéaire total de 5 500 ml

Ru des Gouffres, de les Ecrennes (RD 227) ⇒ Le Châtelet-en-Brie (amont des bassins)

RECETTES :

- En complément des partenaires financeurs actuels, nous recherchons d'autres organismes susceptibles de financer nos projets. (MAÏF...)
- Compte tenu des dépenses citées ci-dessus, le montant actuel des participations intercommunales nous permet de financer nos projets tout en conservant une réserve suffisante pour faire face à des dépenses exceptionnelles et aux mandatements des factures, en attente du versement des subventions.